



PROGRAMME DE FORMATIONS INTERNES

Taux de
satisfaction 2023

100 %

LA CONFIANCE SE GAGNE
SUR LE TERRAIN

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| GESTES ET POSTURES..... | 4 |
| LA CONDUITE ECONOMIQUE | 5 |
| FORMATEUR ECO CONDUITE | 6 |
| FIMO MARCHANDISES | 7 |
| FCO MARCHANDISES | 8 |
| EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION | 9 |
| AIPR OPERATEUR | 10 |
| AIPR ENCADRANT | 11 |
| AGIR SUR LES COMPORTEMENTS A RISQUES..... | 12 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT CATEGORIES 1 – 2 (INITIALE)..... | 13 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT CATEGORIES 1 – 2 (RECYCLAGE) | 14 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE CATEGORIES 1A-1B-2A-2B-3-4 ET 5 (INITIALE)..... | 15 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE CATEGORIES 1A-1B-2A-2B-3-4 ET 5 (RECYCLAGE)..... | 16 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER CATEGORIES A-B1-C1-E-F-G (INITIALE) .. | 17 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER CATEGORIES A-B1-C1-E-F-G (RECYCLAGE) 18 | |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT (INITIALE)..... | 19 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT (RECYCLAGE) | 20 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP) CATEGORIES A/B ET/OU C (INITIALE) | 21 |

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| HABILITATION A LA CONDUITE DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP) CATEGORIES A/B ET/OU C (RECYCLAGE)..... | 22 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES PONTS ROULANTS CATEGORIES 1 – 2 | 23 |
| HABILITATION ELECTRIQUE BS / BE MANOEUVRE | 24 |
| HABILITATION HOB0..... | 25 |
| SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (INITIALE)..... | 26 |
| SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE)..... | 27 |
| FORMATION SIGNALISATION DE CHANTIER..... | 28 |
| HABILITATION A LA CONDUITE DES BALAYEUSES AUTOTRACTEES ET AUTOLAVEUSES A CONDUCTEUR PORTE..... | 29 |
| PERMIS C..... | 30 |
| SECUFER OPERATEUR | 31 |
| CONSTAT AMIABLE | 32 |

GESTES ET POSTURES**CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Salariés de l'entreprise désignés ou
volontaires

**PREREQUIS**

Aucun

**MODALITES ET DISPOSITIF
D'ACCUEIL :**

Durée : 7 heures soit 1 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 48 heures

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : à définir

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes
disponibles pour échanger avec vous
pour rechercher ensemble des solutions
pour vous accueillir

referenthandicap@groupenicollin.com

**METHODES ET MOYENS
PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques, apports techniques

Manipulation et exercices

Etudes de cas

Formateurs professionnels ayant suivi
une formation et une validation de leurs
compétences

MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, remise
d'une attestation de fin de formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La formation Gestes et Postures a pour objectif de former
le personnel amené à manipuler des charges lourdes ou
répétitives.

Il s'agit également d'adopter des gestes et postures
corrects au cours de manutentions manuelles de charges
diverses.

**PROGRAMME****Partie théorique**

- **Etude des notions d'anatomie et de physiologie**
:
• Centres de gravité
• Colonne vertébrale
• Différents points d'appuis
- **Sensibilisation sur les habitudes et pratiques
routinières** :
• Mauvaises positions et leurs conséquences
• Analyses statistiques et impact des accidents
de travail

Partie pratique

- Techniques gestuelles
- Economie d'énergie pendant les efforts
(mieux gérer l'effort)
- Apprentissage et rappels des gestes et
postures à adopter pour transporter, déposer,
lever, coucher, gerber, soulever ...

**EQUIVALENCES, PASSERELLES,
DEBOUCHES :**

Formation non éligible au CPF

Formation non dispensée en 2023.

LA CONDUITE ECONOMIQUE**CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Tout public

**PREREQUIS**

Aucun

**MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :**

Durée : 7 heures soit 1 jour
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 48 heures à 1 semaine
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : à définir
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Apports techniques
Conduite en réelle sur véhicule double commande
Formateurs professionnels ayant suivi une formation et une validation de leurs compétences

MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, un test final d'auto-évaluation est proposé au stagiaire et une évaluation des acquis du stage est effectuée et commentée avec le stagiaire.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
 Attestation de formation

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Tarif : pris en charge par l'entreprise

- Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en place d'une conduite préventive et rationnelle
- Savoir mettre en œuvre des actions sur les commandes compatibles avec des principes de conduite économiques
- Être conscient des avantages générés par les principes de conduite préventive et rationnelle

**PROGRAMME****Données technologiques essentielles**

- Les paramètres influents sur la consommation
- Les principaux messages de la conduite rationnelle
- Les courbes de couple
- Le rendement moteur
- Les rapports de boîte
- La puissance théorique
- La puissance développée
- Les contraintes mécaniques et thermiques
- Les rapports boites/pneumatiques
- Technologie des véhicules industriels
- La chaîne cinématique (BV manuelle, BV séquentielle)
- Les commandes (afficheur, chronotachygraphes numérique)

Données dynamiques et environnementales

- L'anticipation
- La perception des indices
- L'analyse des situations
- L'action sur les commandes
- Le choix des rapports
- Les plages d'utilisation
- Les distances de sécurité
- La maîtrise de la vitesse.

La conduite rationnelle

- Tour du véhicule et prise en main
- Évaluation de conduite en situation réelle avec véhicule en charge
- Mise en application des principes de la conduite économique et rationnelle
- Réalisation de parcours test
- Relevé de mesures
- Analyse des mesures

**EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :**

Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100%

FORMATEUR ECO CONDUITE**CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Formateurs occasionnels

**PREREQUIS**

Avoir suivi la formation éco conduite
 Avoir des notions de pédagogie

**MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :**

Durée : 7 heures soit 1 jour
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 48 heures à 1 semaine
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : à définir
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Apports techniques
Conduite en situation sur véhicule
Formateurs professionnels ayant suivi une formation et une validation de leurs compétences

MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, un test final d'auto-évaluation est proposé au stagiaire et une évaluation des acquis du stage est effectuée et commentée avec le stagiaire.
 Le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
 Attestation de formation
 Livret de formation

**OBJECTIFS DE LA FORMATION****Permettre à des salariés de votre structure :**

- De maîtriser l'écoconduite
- D'acquérir les compétences et les savoir-faire en encadrement et animation d'une formation en écoconduite
- D'animer un groupe de chauffeur afin d'obtenir des résultats durables

**PROGRAMME**

- Animation pédagogique des modules
- Approfondissement des données de formation théorique
- Méthodologie d'animation
- Pédagogie active
- Pédagogie de l'apprentissage de l'écoconduite
- La position de formateur
- Les règles de la formation pour adultes, la différence entre Former / Informer, le rôle de la formation, l'objectif pédagogique, élaborer une progression pédagogique, la bonne utilisation des technologies du numérique (équilibre entre montages informatiques et apports oraux).
- L'animation pro-active et les techniques de motivation des participants.
- Le formateur en action
- La prise de contact, rappel des objectifs, transmettre des connaissances, la communication verbale et non verbale.
- Pédagogie pour animer une séquence pratique d'écoconduite
- Réaliser un audit de conduite (en situation réelle de conduite)
- La mise en confiance du stagiaire et le choix des parcours
- Utiliser la fiche d'audit (en situation réelle de conduite)
- Établir un plan d'amélioration suite à l'audit de conduite (en situation réelle de conduite)
- Animer une phase pratique d'éco conduite.
- Réaliser un compte-rendu de formation et des recommandations écrites (à l'issue de la partie pratique)

**EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :**

Formation non éligible au CPF

Formation non dispensée en 2023.

FIMO MARCHANDISES**CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Conducteurs de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), non titulaire d'un diplôme professionnel de conducteur routier, aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

**PREREQUIS**

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité

**MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :**

Durée : 140h réparties sur 4 semaines consécutives

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 3 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : à définir

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

referenthandicap@groupenicollin.com

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques et pratiques

Mise en pratique sous forme d'exercices (QCM, étude de cas, constats), d'exercice de maniabilité du véhicule et conduite sur route

Formateurs diplômés et agréés par la DREAL

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Être capable de conduire un véhicule de transport de marchandises selon des principes professionnels
- Avoir des notions sur la conduite rationnelle
- Savoir utiliser l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des transports
- Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier de marchandises eu égard aux conditions générales de la pratique du métier et des conditions particulières de sécurité
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession
- Avoir connaissance des règlements et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale

**PROGRAMME****Accueil et présentation de la formation (1 heure)****Perfectionnement à la conduite rationnelle axe sur les règles de sécurité (65 heures)**

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile
- Manœuvres professionnelles

Application des réglementations (21 heures)

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents

Santé, Sécurité Routières et Sécurité Environnementale (35 heures)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercice pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les grands tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins

Service et logistique (14 heures)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché

Évaluation des acquis et synthèse du stage (14 heures)**EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :**

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Formation éligible au CPF.

Renouvellement obligatoire tous les 5 ans par une FCO Marchandises.

Nombre de personnes formées en 2023 : 22

MODALITES D'EVALUATION

Test théorique et pratique

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

Livret de formation

FCO MARCHANDISES



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un PERMIS C ou CE est requis au cours de toute période consécutive de 5 ans de leur vie professionnelle.



PREREQUIS

Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route
 Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 35 heures, soit 5 jours

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : 16 pers. max

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques et pratiques

Mise en pratique sous forme d'exercices (QCM, étude de cas, constats), d'exercices de maniabilité du véhicule et conduite sur route

Formateurs diplômés et agréés par la DREAL

MODALITES D'EVALUATION

Test théorique et pratique

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

Livret de formation

Délivrance de la carte CQC



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- Actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique.
- Améliorer ses pratiques dans ces domaines



PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation (0h30)

Bilan des connaissances (3h30)

- Réglementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

Perfectionnement à la conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité (11h)

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'information embarquée et optimisation de la consommation de carburant
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

Application des réglementations (6h)

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents

Santé, Sécurité Routières et Sécurité Environnementale (7h)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins

Service et logistique (4h)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché

Evaluation des acquis et synthèse du stage (3 heures)



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Formation éligible au CPF.

Une carte chronotachygraphe est obligatoire pour la conduite de véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes.

Des habilitations spécifiques (certificats de formation ADR) peuvent être

requis selon les produits transportés (produits pétroliers, radioactifs ...).

Formation obligatoire tous les 5 ans.

Taux de réussite 2023 : 100 %

Tarif : pris en charge par l'entreprise

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION**CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Salariés de l'entreprise désignés ou volontaires.

**PREREQUIS**

Aucun

**MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :**

Durée : 7 heures soit 1 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : à définir

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

(referenthandicap@groupenicollin.com)

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives

Formateurs professionnels

Manipulation et exercices

Etudes de cas, Powerpoint, Vidéo

Aide-mémoire prévention incendie

MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, un questionnaire à choix multiples est proposé au salarié.

Le salarié est également amené à manipuler un extincteur et effectuer des exercices sur bac à feu.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
 Attestation de formation

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La formation Equipier de Première Intervention a pour objectif principal de former le personnel à la manipulation d'extincteurs, RIA et autres moyens de lutte contre un incendie.

- Être le premier maillon de la chaîne de secours en cas d'incendie
- Comprendre le fonctionnement d'un incendie
- Être acteur de la prévention incendie au quotidien
- Connaître les procédures d'urgence du Groupe NICOLLIN

**PROGRAMME****PARTIE THEORIQUE**

- **Comprendre le fonctionnement d'un Incendie**
 - Le triangle du feu
 - Supprimer une branche du triangle du feu
 - Les modes de propagations d'un incendie
 - Les causes et les conséquences d'un incendie
 - Les différentes classes de feu
- **Comprendre le principe d'un extincteur**
 - Les différents types d'extincteurs
 - Les règles à respecter pendant la manipulation d'extincteur
- **Connaître les procédures d'urgence du Groupe NICOLLIN**
 - Procédure d'urgence d'évacuation des locaux
 - Procédure d'urgence incendie sur un véhicule PL/VL
 - Comment donner l'alerte au secours
- **Etude de cas « exemple d'incendie »**

PARTIE PRATIQUE :

- Manipulation d'extincteur
- Mise en pratique des procédures d'urgence

**EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :**

Formation non éligible au CPF.

Formation non dispensée en 2023.

AIPR OPERATEUR**CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents, soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES suivants: Engin de chantiers, Grues, Chariots automoteurs et Nacelles.

**PREREQUIS**

Aucun

**MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :**

Durée : 7 heures soit 1 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : à définir

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

referenthandicap@groupenicollin.com

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à Internet

Formateurs professionnels titulaires de l'AIPR concepteur ou encadrant

MODALITES D'EVALUATION

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*1

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

Test théorique national (QCM) sur la plateforme du MEEM (ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue

**PROGRAMME****Contexte et réglementation**

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les signes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

**EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :**

Formation éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100 %

AIPR ENCADRANT**CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Salariés de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et techniques des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

**PREREQUIS**

Aucun

**MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :**

Durée : 7 heures soit 1 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : à définir

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

referenthandicap@groupenicollin.com

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à Internet

Formateurs professionnels titulaires de l'AIPR

MODALITES D'EVALUATION

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*1

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

Test théorique national (QCM) sur la plateforme du MEEM (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

**PROGRAMME****Contexte et réglementation**

- Les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

**EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :**

Formation éligible au CPF

Nombre de salariés formés en 2023 : 6

**AGIR SUR LES
COMPORTEMENTS A RISQUES****CONTACT**

Service formation
nacademie@groupenicollin.com

**PERSONNES CONCERNEES**

Tous les salariés de l'entreprise

**PREREQUIS**

Aucun

**MODALITES ET DISPOSITIF
D'ACCUEIL :**

Durée : 3.5 heures soit 0.5 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : à définir

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com

**METHODES ET MOYENS
PEDAGOGIQUES :**

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à Internet

Formateurs : experts métiers ayant suivi une formation et une validation de leurs compétences

MODALITES D'EVALUATION

Attestation de présence

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation en matière de sécurité au travail
- Comprendre les enjeux liés aux risques

**PROGRAMME****Connaitre les origines des accidents de travail**

- Connaître les publics concernés
- Le contexte de la réglementation
- Organismes et partenaires de prévention et leurs rôles
- Droit d'alerte et de retrait

Comprendre les raisons et les causes des accidents

- Prendre conscience du risqué pour soi et pour les autres
- Alcool, stupéfiants, médicaments
- Distinguer l'AT de l'accident de trajet
- Connaître les statistiques de l'entreprise par activité

Savoir analyser les causes d'accident

- Analyse des pratiques
- Prendre soin de son matériel et les conséquences financières
- Le comportement à risque / retour d'expérience
- Rythme et amplitude de travail
- L'hygiène de vie
- Analyse de l'environnement de travail

Savoir reconnaître une situation d'accident potentiel

- Les préjugés, l'inexpérience
- Utiliser et transmettre son savoir
- Analyser les mauvaises pratiques et le corriger
- Appliquer les règles de sécurité
- Les bons gestes et les bonnes postures
- Assister le nouvel équipier
- Participer au bon véhiculage de l'image de marque de l'entreprise

**EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :**

Formation non éligible au CPF

Formation non dispensée en 2023.

HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT CATEGORIES 1 – 2 (INITIALE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne débutante ou expérimentée appelée à manipuler un chariot de manutention gerbeur a conducteur accompagnant



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 21 heures soit 3 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présenteielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des chariots de manutention gerbeur a conducteur accompagnant
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite a l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaire à la conduite en sécurité des chariots de manutention gerbeur a conducteur accompagnant
- Vérifier l'aptitude à la conduite des chariots de manutention gerbeur à conducteur accompagnant afin de permettre à l'employeur la délivrance d'une autorisation de conduite



PROGRAMME

La présentation des risques professionnels

- Le rôle et les responsabilités du cariste
- Les facteurs d'accidentologie
- Les organismes de prévention
- La plaque constructeur

La technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et de ses accessoires

- Législation classification des chariots
- La description des différents chariots et de leurs équipements

La réglementation applicable au chariot automoteur de manutention, et à son conducteur

- Les vérifications journalières, hebdomadaire et semestrielles
- Les différents contrôles (fourches, chaînes, roues, freins), les niveaux (huile, hydraulique)
- La composition, le rôle et la mise en charge des batteries
- Le compte rendu d'anomalie

L'utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

- L'adéquation du chariot avec la manutention envisagée
- La circulation en sécurité
- Les techniques de chargement et déchargement d'un camion (en latéral et à partir d'un quai)
- Les techniques de gerbage, dégerbage en pile
- La mise en stock et le déstockage en palettier
- La prise et la dépose de charges diverses
- Le gerbage à différentes hauteurs et sur parcours imposés



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5109 (1) et 5111 (2)

Codes Certif Info : 106717 (1) et 106719 (2)

Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023: 100 %

HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION GERBEUR A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT CATEGORIES 1 – 2 (RECYCLAGE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne débutante ou expérimentée appelée à manipuler un chariot de manutention gerbeur a conducteur accompagnant



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 14 heures soit 2 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des chariots de manutention gerbeur a conducteur accompagnant
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite a l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaire à la conduite en sécurité des chariots de manutention gerbeur a conducteur accompagnant
- Vérifier l'aptitude à la conduite des chariots de manutention gerbeur à conducteur accompagnant afin de permettre à l'employeur la délivrance d'une autorisation de conduite



PROGRAMME

La présentation des risques professionnels

- Le rôle et les responsabilités du cariste
- Les facteurs d'accidentologie
- Les organismes de prévention
- La plaque constructeur

La technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et de ses accessoires

- Législation classification des chariots
- La description des différents chariots et de leurs équipements

La réglementation applicable au chariot automoteur de manutention, et à son conducteur

- Les vérifications journalières, hebdomadaire et semestrielles
- Les différents contrôles (fourches, chaînes, roues, freins), les niveaux (huile, hydraulique)
- La composition, le rôle et la mise en charge des batteries
- Le compte rendu d'anomalie

L'utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

- L'adéquation du chariot avec la manutention envisagée
- La circulation en sécurité
- Les techniques de chargement et déchargement d'un camion (en latéral et à partir d'un quai)
- Les techniques de gerbage, dégerbage en pile
- La mise en stock et le déstockage en palettier
- La prise et la dépose de charges diverses
- Le gerbage à différentes hauteurs et sur parcours imposés



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5109 (1) et 5111 (2)

Codes Certif Info : 106717 (1) et 106719 (2)

Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023: 100 %

HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE CATEGORIES 1A-1B-2A-2B-3- 4 ET 5 (INITIALE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne, débutante ou expérimentée, appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté



PREREQUIS

Avoir 18 ans (sauf certaines exceptions réglementées)
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 21 heures soit 3 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des chariots
Formateurs professionnels titulaires des CACES.

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite



PROGRAMME

La présentation des risques professionnels

- Le rôle et les responsabilités du cariste
- Les facteurs d'accidentologie
- Les organismes de prévention
- La plaque constructeur

La technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et de ses accessoires

- Législation classification des chariots
- La description des différents chariots et de leurs équipements

La réglementation applicable au chariot automoteur de manutention, et à son conducteur

- Les vérifications journalières, hebdomadaire et semestrielles
- Les différents contrôles (fourches, chaînes, roues, freins), les niveaux (huile, hydraulique)
- La composition, le rôle et la mise en charge des batteries
- Le compte rendu d'anomalie

L'utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

- L'adéquation du chariot avec la manutention envisagée
- La circulation en sécurité

Pour les catégories 1A – 1B – 3 – 4 – 5

- Les techniques de chargement et déchargement d'un camion (en latéral et à partir d'un quai)
- Les techniques de gerbage, dégerbage en pile
- La mise en stock et le déstockage en palettier
- La prise et la dépose de charges diverses
- Le gerbage à différentes hauteurs et sur parcours imposés

Pour les catégories 2A et 2B



- La capacité de traction

EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5055 (1A), 5057 (1B), 5056 (2A), 5058 (2B), 5054 (3), 5059 (4), 5060 (5)

Codes Certif Info : 106691 (1A), 106693 (1B), 106695 (2A), 106697 (2B), 106699 (3), 106701 (4), 106703 (5)

Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100%

Tarif : pris en charge
par l'entreprise

HABILITATION A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE CATEGORIES 1A-1B-2A-2B-3- 4 ET 5 (RECYCLAGE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne, débutante ou expérimentée, appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté



PREREQUIS

Avoir 18 ans (sauf certaines exceptions réglementées)
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 14 heures soit 2 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des chariots
Formateurs professionnels titulaires des CACES.

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite a l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite



PROGRAMME

La présentation des risques professionnels

- Le rôle et les responsabilités du cariste
- Les facteurs d'accidentologie
- Les organismes de prévention
- La plaque constructeur

La technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et de ses accessoires

- Législation classification des chariots
- La description des différents chariots et de leurs équipements

La réglementation applicable au chariot automoteur de manutention, et à son conducteur

- Les vérifications journalières, hebdomadaire et semestrielles
- Les différents contrôles (fourches, chaînes, roues, freins), les niveaux (huile, hydraulique)
- La composition, le rôle et la mise en charge des batteries
- Le compte rendu d'anomalie

L'utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

- L'adéquation du chariot avec la manutention envisagée
- La circulation en sécurité

Pour les catégories 1A – 1B – 3 – 4 – 5

- Les techniques de chargement et déchargement d'un camion (en latéral et à partir d'un quai)
- Les techniques de gerbage, dégerbage en pile
- La mise en stock et le déstockage en palettier
- La prise et la dépose de charges diverses
- Le gerbage à différentes hauteurs et sur parcours imposés

Pour les catégories 2A et 2B

La capacité de traction



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5055 (1A), 5057 (1B), 5056 (2A), 5058 (2B), 5054 (3), 5059 (4), 5060 (5)

Codes Certif Info : 106691 (1A), 106693 (1B), 106695 (2A), 106697 (2B), 106699 (3), 106701 (4), 106703 (5)

Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100%

Tarif : pris en charge
par l'entreprise

HABILITATION A LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER CATEGORIES A- B1-C1-E-F-G (INITIALE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne débutante ou expérimentée appelée à manipuler un chariot de manutention gerbeur a conducteur accompagnant



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 21 heures soit 3 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des engins de chantier
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des engins de chantier en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des engins de chantier d'une ou plusieurs catégories permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite



PROGRAMME

La réglementation actuelle applicable

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route
- La préparation et les documents d'un chantier

Technologie, les organes et équipement des engins

- Les principales catégories de machines
- Les principaux éléments :
 - Le poste de commande
 - Les dispositifs de sécurité
 - Le circuit hydraulique et ses composants
 - Les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire d'un engin

Les mesures de sécurité

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur chantier et sur la voie publique
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Les équipements de protection individuelle, les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les règles d'utilisation et de conduite

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents
- Procéder aux essais de manutention et de déplacement
- L'adéquation engin et travaux à réaliser
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Les critères de stabilité de l'engin
- Savoir fixer et utiliser les accessoires
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité
- En fonction de la catégorie de l'engin, les consignes de travail lors de :
 - La réalisation d'une tranchée, le blindage
 - Un terrassement, décapage, talutage...
 - Un chargement, transport ou déchargement de matériaux
 - Une opération de levage, élingage d'une charge
 - Le chargement et déchargement de son engin
 - Le déplacement de l'engin avec respect des règles de circulation
- Le stationnement en sécurité
- La fin de poste,
- Savoir rendre compte

EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle
Codes RNCP/RS : 5081 (A), 5087 (B1), 5123 (C1), 5099 (E), 5101 (F), 5103 (G)
Codes Certif Info : 106653 (A), 106655 (B1), 106663 (C1), 106669 €, 106671 (F) et 106673 (G)
Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023 :100 %

Tarif : pris en charge
par l'entreprise

HABILITATION A LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER CATEGORIES A- B1-C1-E-F-G (RECYCLAGE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, le déplacement, les démonstrations ou la maintenance des engins de chantier



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 14 heures soit 2 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des engins de chantier
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des engins de chantier en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des engins de chantier d'une ou plusieurs catégories permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite



PROGRAMME

La réglementation actuelle applicable

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route
- La préparation et les documents d'un chantier

Technologie, les organes et équipement des engins

- Les principales catégories de machines
- Les principaux éléments :
 - Le poste de commande
 - Les dispositifs de sécurité
 - Le circuit hydraulique et ses composants
 - Les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire d'un engin

Les mesures de sécurité

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur chantier et sur la voie publique
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Les équipements de protection individuelle, les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les règles d'utilisation et de conduite

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents
- Procéder aux essais de manutention et de déplacement
- L'adéquation engin et travaux à réaliser
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Les critères de stabilité de l'engin
- Savoir fixer et utiliser les accessoires
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité
- En fonction de la catégorie de l'engin, les consignes de travail lors de :
 - La réalisation d'une tranchée, le blindage
 - Un terrassement, décapage, talutage...
 - Un chargement, transport ou déchargement de matériaux
 - Une opération de levage, élingage d'une charge
 - Le chargement et déchargement de son engin
 - Le déplacement de l'engin avec respect des règles de circulation
- Le stationnement en sécurité
- La fin de poste, savoir rendre compte



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle
Codes RNCP/RS : 5081 (A), 5087 (B1), 5123 (C1), 5099 (E), 5101 (F), 5103 (G)
Codes Certif Info : 106653 (A), 106655 (B1), 106663 (C1), 106669 €, 106671 (F) et 106673 (G)
Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023: 100%

Tarif : pris en charge
par l'entreprise

HABILITATION A LA CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT (INITIALE)

Tarif : pris en charge
par l'entreprise



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, les démonstrations ou la maintenance des grues auxiliaires de chargement



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 21 heures soit 3 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des grues auxiliaires de chargement
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des grues auxiliaires de chargement en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des grues auxiliaires de chargement permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite



PROGRAMME

La réglementation actuelle applicable

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route

Technologie, les organes et équipement des engins

- Les principales catégories de grues et de postes de conduite
- Les principaux éléments :
 - Les postes de commande
 - Les dispositifs de sécurité
 - Le circuit hydraulique et ses composants
 - Les différents organes de la grue, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire d'une grue auxiliaire de chargement

Les mesures de sécurité

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- Les capacités de levage et les caractéristiques des limiteurs
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur la voie publique et de déploiement sur chantier
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Les équipements de protection individuelle, les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les règles d'utilisation et de conduite

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents (grue et appareils)
- La stabilité du châssis, les risques de renversement
- La capacité de levage (abaque ou plaque de charge)
- Procéder aux essais de déploiement et de levage
- L'adéquation grue et travaux à réaliser
- Le poids d'une charge, estimation et densités courantes
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Savoir fixer et utiliser les appareils de levage,
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité, prise en compte du vent
- Les consignes de travail lors de
- Du positionnement du châssis
- Du déploiement des stabilisateurs et de la grue
- De l'élingage d'une charge
- De la prise d'une palette ou de matériaux
- D'une opération de levage, pose ou dépose de charges sans balan
- La montée ou descente de la grue (règles des 3 points)
- La fin de poste, abaisser et verrouiller la grue
- Le stationnement en sécurité
- Savoir rendre compte



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5118

Codes Certif Info : 106709

Formation non éligible au CPF.

Taux de réussite 2023 : 100 %

HABILITATION A LA CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT (RECYCLAGE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, les démonstrations ou la maintenance des grues auxiliaires de chargement



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 14 heures soit 2 jours

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à un mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : 6 maximum

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Exercices pratiques d'utilisation des grues auxiliaires de chargement

Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des grues auxiliaires de chargement en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des grues auxiliaires de chargement permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite



PROGRAMME

La réglementation actuelle applicable

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route

Technologie, les organes et équipement des engins

- Les principales catégories de grues et de postes de conduite
- Les principaux éléments :
 - Les postes de commande
 - Les dispositifs de sécurité
 - Le circuit hydraulique et ses composants
 - Les différents organes de la grue, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire d'une grue auxiliaire de chargement

Les mesures de sécurité

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- Les capacités de levage et les caractéristiques des limiteurs
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur la voie publique et de déploiement sur chantier
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Les équipements de protection individuelle, les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les règles d'utilisation et de conduite

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents (grue et appareils)
- La stabilité du châssis, les risques de renversement
- La capacité de levage (abaque ou plaque de charge)
- Procéder aux essais de déploiement et de levage
- L'adéquation grue et travaux à réaliser
- Le poids d'une charge, estimation et densités courantes
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Savoir fixer et utiliser les appareils de levage,
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité, prise en compte du vent
- Les consignes de travail lors de
- Du positionnement du châssis
- Du déploiement des stabilisateurs et de la grue
- De l'élingage d'une charge
- De la prise d'une palette ou de matériaux
- D'une opération de levage, pose ou dépose de charges sans balan
- La montée ou descente de la grue (règles des 3 points)
- La fin de poste, abaisser et verrouiller la grue
- Le stationnement en sécurité
- Savoir rendre compte



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5118

Codes Certif Info : 106709

Formation non éligible au CPF.

Taux de réussite 2023 : 100 %

HABILITATION A LA CONDUITE DES PLATES- FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP) CATEGORIES A/B ET/OU C (INITIALE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, le déplacement, les démonstrations ou la maintenance des plates-formes élévatrices de personne



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 21 heures soit 3 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des PEMP
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduit



PROGRAMME

La réglementation actuelle applicable

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route

Technologie, les organes et équipement des engins

- Les principales catégories de machines
- Les principaux éléments :
 - Le poste de commande
 - Les dispositifs de sécurité
 - Le circuit hydraulique et ses composants
 - Les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire de ces engins

Les mesures de sécurité

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur chantier et sur la voie publique,
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Les équipements de protection individuelle, port et réglage du harnais et de la longe
- Les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les règles d'utilisation et de conduite

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents
- Procéder aux essais de levage et de déplacement
- L'adéquation PEMP et travaux à réaliser
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Les manœuvres de secours et de dépannage
- Les critères de stabilité de l'engin, la capacité de levage
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité
- Les consignes de sécurité en fonction du vent
- Positionnement et stabilité du châssis en fonctions des tâches à réaliser
- Signalisation de la zone de travail
- Les différents déplacements possibles de la plate-forme de travail
- Les manœuvres de secours ou d'urgence
- Le travail dans un espace limité
- Le stationnement en sécurité
- La mise en position transport
- La fin de poste



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle
Codes RNCP/RS : 5084 (A), 5082 (B) et 5085 (C)
Codes Certif Info : 106679 (A), 106681 (B) et 106683 (C)
Formation non éligible au CPF.

Taux de réussite 2023 : 100 %

Tarif : pris en charge
par l'entreprise

HABILITATION A LA CONDUITE DES PLATES- FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP) CATEGORIES A/B ET/OU C (RECYCLAGE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, le déplacement, les démonstrations ou la maintenance des plates-formes élévatrices de personne



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 14 heures soit 2 jours
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des PEMP
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à l'utilisation du matériel, lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Maîtriser la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite



PROGRAMME

La réglementation actuelle applicable

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route

Technologie, les organes et équipement des engins

- Les principales catégories de machines
- Les principaux éléments :
 - Le poste de commande
 - Les dispositifs de sécurité
 - Le circuit hydraulique et ses composants
 - Les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire de ces engins

Les mesures de sécurité

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur chantier et sur la voie publique,
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Les équipements de protection individuelle, port et réglage du harnais et de la longe
- Les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les règles d'utilisation et de conduite

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents
- Procéder aux essais de levage et de déplacement
- L'adéquation PEMP et travaux à réaliser
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Les manœuvres de secours et de dépannage
- Les critères de stabilité de l'engin, la capacité de levage
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité
- Les consignes de sécurité en fonction du vent
- Positionnement et stabilité du châssis en fonctions des tâches à réaliser
- Signalisation de la zone de travail
- Les différents déplacements possibles de la plate-forme de travail
- Les manœuvres de secours ou d'urgence
- Le travail dans un espace limité
- Le stationnement en sécurité
- La mise en position transport
- La fin de poste

EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :



https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5084 (A), 5082 (B) et 5085 (C)
Codes Certif Info : 106679 (A), 106681 (B) et 106683 (C)
Formation non éligible au CPF.

Taux de réussite 2023 : 100%

Tarif : pris en charge
par l'entreprise

HABILITATION A LA CONDUITE DES PONTS ROULANTS CATEGORIES 1 – 2



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne appelée à conduire un pont roulant de façon occasionnelle ou permanente



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 7 heures soit 1 jour
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des ponts roulants
Formateurs professionnels titulaires des CACES

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser les contrôles nécessaires avant la mise en route du pont
- Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaire à la conduite en sécurité des ponts roulants
- Permettre à l'employeur la délivrance d'une autorisation de conduite



PROGRAMME

La technologie des ponts

- Les différents types de ponts
- Les éléments composant un pont, équipement et caractéristiques
- Mouvements et mécanismes d'un pont roulant
- Les différents dispositifs de commande

La responsabilité du pontier

- Les dispositions réglementaires en vigueur
- Moyens de protection et de signalisation nécessaires

Les gestes de commandements

Les signaux sonores

Notions d'élingage

- Caractéristiques et vérification des appareils
- Utilisation et adéquation
- Résistance en fonction des angles

La conduite d'un pont roulant

- Prise de poste
- Prise et dépose de charges
- Positionnement du pontier
- Déplacement (translation, direction, orientation)
- Contrôle du balan
- Opérations de fin de poste

Exercices pratiques de conduite de pont roulant

Exercices pratiques d'élingage

Conduite a tenir

- En cas de panne de courant
- En cas d'incendie
- En cas de mauvais fonctionnement

Savoir rendre compte



Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 5106 (1) et 5107 (2)
Codes Certif Info : 106713 (1) et 106715 (2)
Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100 %

HABILITATION ELECTRIQUE BS / BE MANOEUVRE



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne n'étant pas électricien de métier, devant réaliser hors tension des opérations élémentaires sur des installations électriques BT (remplacement de fusibles ou lampes, démontage ou connexion de prises ou d'interrupteurs)



PREREQUIS

Aptitude médicale vérifiée par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 14 heures soit 2 jours

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : 12 maximum

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Exercices pratiques

Echange thématique des expériences et des pratiques

Formateurs professionnels titulaires de l'habilitation électrique

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les titres habilitables des stagiaires selon les critères de la norme NFC 18510.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

Délivrance d'un avis en vue d'établir

l'habilitation électrique par l'employeur



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par NFC 18510
- Être capable d'évaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser



PROGRAMME

Rappel des notions de base en électricité

- Constitution de la matière
- Les matériaux
- Valeurs caractérisant l'électricité
- La loi d'Ohm
- La puissance
- Les appareils de mesure
- Le courant domestique (alternatif, réseau triphasé)

La prévention des risques électriques

- Statistique sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique
- Les moyens de protection

Installations électriques

- Production et distribution de l'énergie électrique, alimentation autonome, groupes électrogènes etc.
- Technologie et caractéristiques des appareils constituant un réseau BT (NF-C 15 100)

Sécurité électrique

- Rôle et régime du neutre
- Indices de protections (IP)
- Prise de terre et protection différentielle
- Sécurité dans l'utilisation du matériel électroportatif (classes de protection)

Structure de la norme NF C18-510

- Définitions
- Les titres d'habilitation
- Les domaines de tension
- Les différentes zones d'environnement

Module exécutant de travaux d'ordre non électrique

- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appliquer les prescriptions.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Notions de secourisme (PAS, PLS.)
- Incendie sur les réseaux ou sur les équipements

MODULE SPECIFIQUE BE MANŒUVRE LIMITE

Travaux hors tension sur ou à proximité des installations électriques BT et HT

La consignation et rôles des différents intervenants

Manœuvres en BT ou HT

- Identifier les matériels électriques objet des manœuvres.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : RS1633 (BS) et RS1635 (BE)

Codes Certif Info : 65958 (BS) et 82504 (BE)

Formation éligible au CPF

Nombre de personnes formées en 2023 : 22.



Tarif : pris en charge
par l'entreprise

HABILITATION H0B0



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Personnel non-électricien capable de comprendre les instructions de sécurité



PREREQUIS

Aptitude médicale vérifiée par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 7 heures soit 1 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : 12 maximum

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir (referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Exercices pratiques

Formateurs professionnels titulaires de l'habilitation électrique

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la norme NF C 18-510

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'un avis en vue d'établir l'habilitation électrique par l'employeur



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Exécuter en toute sécurité des interventions de remplacement et de raccordement dans le respect des textes réglementaires et des consignes de sécurité liées aux travaux hors tension.



PROGRAMME

Intégrer les notions élémentaires d'électricité

- Les grandeurs électriques et les domaines de tension
- Les dangers de l'électricité
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution de brûlure, etc)
- Les fonctions des matériels électriques : disjoncteurs, sources lumineuses et conducteurs
- Les zones d'environnement et leur limite
- Les limites de l'habilitation BS
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages

Intervenir en sécurité lors d'opérations de remplacement et de raccordement

- Remettre en place et remplacer en basse tension une prise de courant et un interrupteur
- Le montage et le raccordement des fiches électriques
- Utiliser les outils et appareils électriques portatifs
- Assurer le remplacement de sources lumineuses
- Le contrôle des blocs d'éclairage de secours

Réaliser ses tâches en sécurité

- Les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de remplacement et de raccordement
- Les moyens de protection collective et leur fonction
- Les moyens de protection individuelle et leur bonne utilisation
- La mise en sécurité d'un circuit : les séquences d'une intervention et les mesures de prévention à observer
- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique
- Les différents interlocuteurs et les informations à échanger
- Le plan de prévention et autres documents applicables



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : RS1126 (H0) et RS1626 (B0)

Codes Certif Info : 65936 (H0) et 65937 (B0)

Formation éligible au CPF.

Taux de réussite 2023 : 100 %

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (INITIALE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne volontaire à tous les échelons de l'entreprise.



PREREQUIS

Aucun



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 14 heures soit 2 jours

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 48 heures à 1 semaine

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : 4 participants minimum et 10 maximum par session

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir

referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Exercices ou des études de cas

Réalisation d'exercice en simulation d'accidents

Formateurs titulaires d'une habilitation de formateur SST

MODALITES D'EVALUATION

Certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » valable 24 mois délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et la sécurité au travail
- Être titulaire de son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail



PROGRAMME

Examiner la victime pour faire alerter

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession,
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?
 - Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise,
 - Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise.
- Conduite à tenir en cas d'accident :
 - Protéger
 - De Protéger à Prévenir
 - Examiner
 - Faire alerter
 - De Faire alerter à Informer
 - Secourir

Rechercher les Risques Persistants pour Protéger

- Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée,
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés,
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s),
- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression,
- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels,
- Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque,
- En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s) reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même, dégager la victime.

Protéger

- Identifier les dangers dans la situation concernée,
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- Faire alerter, ou alerter en fonction des secours dans l'entreprise.

Alerter

- Rendre compte sur les risques identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise.

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire ou ne répond pas et ne respire pas

Situations inhérentes aux risques spécifiques

- Risques spécifiques
- Conduites particulières à tenir

Défibrillateur semi-automatique

- La chaîne de survie et la DSA,
- La réanimation cardio-pulmonaire
- Le défibrillateur semi-automatique
 - Mise en fonction
 - Utilisation et arrêt du défibrillateur semi-automatique,
 - Procédure opérationnelle d'utilisation du défibrillateur semi-automatique,
 - Maintenance du DSA
 - Les conditions particulières d'utilisation
- Le recueil et la transmission des données



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 715

Codes Certif Info : 72134

Formation éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100 %

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE)



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Acteurs en Sauvetage Secourisme du
Travail titulaire du certificat SST



PREREQUIS

Être titulaire d'un certificat SST



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 7 heures soit 1 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 48 heures à 1 semaine

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : 4 participants
minimum et 10 maximum par session

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes
disponibles pour échanger avec vous
pour rechercher ensemble des solutions
pour vous accueillir

referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Exercices ou des études de cas

Réalisation d'exercice en simulation
d'accidents

Formateurs titulaires d'une habilitation de
formateur SST

MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de cette évaluation, un nouveau
certificat de Sauveteur Secouriste du
Travail valable au maximum 24 mois sera
délivré au candidat qui a participé
activement à l'ensemble de la formation et
fait l'objet d'une évaluation favorable de la
part du ou des formateurs.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et la sécurité au travail
- Être titulaire de son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail



PROGRAMME

Examiner la victime pour faire alerter

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession,
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail du travail ?
 - Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise,
 - Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise.
- Conduite à tenir en cas d'accident :
 - Protéger
 - De Protéger à Prévenir
 - Examiner
 - Faire alerter
 - De Faire alerter à Informer
 - Secourir

Rechercher les Risques Persistants pour Protéger

- Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée,
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés,
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s),
- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression,
- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels,
- Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque,
- En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s) reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même, dégager la victime.

Protéger

- Identifier les dangers dans la situation concernée,
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- Faire alerter, ou alerter en fonction des secours dans l'entreprise.

Alerter

- Rendre compte sur les risques identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise.

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire ou ne répond pas et ne respire pas

Situations inhérentes aux risques spécifiques

- Risques spécifiques
- Conduites particulières à tenir

Défibrillateur semi-automatique

- La chaîne de survie et la DSA,
- La réanimation cardio-pulmonaire
- Le défibrillateur semi-automatique
 - Mise en fonction
 - Utilisation et arrêt du défibrillateur semi-automatique,
 - Procédure opérationnelle d'utilisation du défibrillateur semi-automatique,
 - Maintenance du DSA
 - Les conditions particulières d'utilisation
- Le recueil et la transmission des données



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Codes RNCP/RS : 727

Codes Certif Info : 84739

Formation éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100 %

FORMATION SIGNALISATION DE CHANTIER



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Personne organisant des chantiers sur ou à proximité des voiries ou collaborateur réalisant des interventions sur chaussées ou à proximité, ayant à mettre en œuvre la signalisation temporaire.



PREREQUIS

Aucun



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 7 heures soit 1 jour

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 48 heures

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : à définir

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir (referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Apports techniques

Formateurs experts en prévention des risques

MODALITES D'EVALUATION

A l'issue de la formation, un test final d'auto-évaluation est proposé au stagiaire et une évaluation des acquis du stage est effectuée et commentée avec le stagiaire.

Le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir l'objectif de la signalisation
- Contrôler l'état des moyens de signalisation
- Choisir un système d'exploitation de chantier temporaire conforme
- Adapter les différents panneaux de signalisation aux situations rencontrées
- Mettre en place la signalisation temporaire correspondante



PROGRAMME

- Auto-évaluation des stagiaires
- Principes généraux de la signalisation
- Démarches administratives préalables (arrêté de circulation ou de voirie, Déclaration de Travaux (DT), Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux DICT, etc.)
- Moyens de la signalisation temporaire
- L'installation de signalisation temporaire
- Familles de panneaux et principales caractéristiques
- Positionnement des panneaux
- Pose et dépose de la signalisation Jour ou nuit
- Principes de mise en œuvre et grandes familles de situations : réalisation de panneautage sur jeu pédagogique Milieu rural ou urbain
Routes bidirectionnelles et chaussées séparées
Empiètement sur chaussée ou non
- Contrôle des connaissances
- Mise en situation réelle



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

Formation non éligible au CPF.

Formation non réalisée en 2023.

HABILITATION A LA CONDUITE DES BALAYEUSES AUTOTRACTEES ET AUTOLAVEUSES A CONDUCTEUR PORTE



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, le déplacement, les démonstrations ou la maintenance des autolaveuses ou balayeuses



PREREQUIS

Avoir 18 ans
Vérification de l'aptitude médicale par l'établissement de rattachement



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 7 heures soit 1 jour
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois
Modalités : présentielle en intra
Nombre de stagiaires : 6 maximum
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
(referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives
Cours théoriques
Illustrations vidéo
Exercices pratiques d'utilisation des autolaveuses ou balayeuses
Formateurs professionnels titulaires des habilitations à la conduite d'engins

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée
Attestation de formation
Délivrance d'une attestation de compétence à la conduite en sécurité en cas de réussite



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser les contrôles nécessaires avant et après chaque utilisation de l'autolaveuse ou balayeuse
- Assurer la conduite et l'exploitation en toute sécurité des autolaveuses ou balayeuses en fonction de la configuration des lieux et de l'environnement de travail des participants
- Acquérir les bases de maintenance élémentaire
- Valider la compétence à la conduite en sécurité permettant la délivrance de l'autorisation de conduite



PROGRAMME

La réglementation actuelle applicable

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route

Technologie, les organes et équipement des engins

- Les principales catégories de machines
- Les principaux éléments :
 - Le poste de commande
 - Les dispositifs de sécurité
 - Le circuit hydraulique et ses composants
 - Les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques
- La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- La revue documentaire d'un engin

Les mesures de sécurité

- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- Les conditions de circulation sur chantier et sur la voie publique,
- L'identification des principaux facteurs d'accidents
- La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Les équipements de protection individuelle, les gestes de commandement
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les règles d'utilisation et de conduite

- La signalisation de la zone de travail
- La prise de poste, le contrôle des documents
- Procéder aux essais de manutention et de déplacement
- L'adéquation engin et travaux à réaliser
- Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Les critères de stabilité de l'engin
- Savoir fixer et utiliser les accessoires
- Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité
- Les consignes de travail lors du déplacement de l'engin avec respect des règles de circulation
- Le stationnement en sécurité
- La fin de poste, savoir rendre compte



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

Formation non éligible au CPF

Nombre de personnes formées en 2023 : 13

PERMIS C



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules automobiles isolés de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg.



PREREQUIS

Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Être titulaire du permis B en cours de validité et être âgé de 21 ans.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 70 à 105 heures soit 10 à 15 jours

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentielle en intra

Nombre de stagiaires : 4 maximum

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
referenthandicap@groupenicollin.com



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives et participatives

Cours théoriques

Illustrations vidéo

Exercices pratiques sur piste d'apprentissage

Formateurs professionnels titulaires du diplôme d'état d'enseignant de la conduite mention groupe lourd

MODALITES D'EVALUATION

Remplir les conditions de réussite à l'examen du permis de conduire

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargements par ½ journée

Attestation de formation

Délivrance du permis de conduire catégorie C par l'Inspecteur des permis de Conduire



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les principales règles de circulation. Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître la signalisation spécifique. Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
- Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule. Devenir un éco conducteur de véhicules de transport de marchandises responsable. Obtenir le permis de conduire catégorie C.



PROGRAMME

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur

COMPÉTENCE 1

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- La mécanique et le fonctionnement du véhicule,
- Les organes de commande,
- Les vérifications lors de la mise en route,
- La conduite du véhicule.

COMPÉTENCE 2

- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité.
- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises,
- Les vérifications de l'état du véhicule,
- Les manœuvres avec le véhicule.

COMPÉTENCE 3

- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation.
- La signalisation spécifique au transport de marchandises,
- Les règles de placement et de circulation,
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit.

COMPÉTENCE 4

- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

Formation éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100%

SECUFER OPERATEUR



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Toute personne amenée à intervenir à proximité ou dans les emprises ferroviaires



PREREQUIS

Aucun



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 4 heures soit ½ journée
Date : calendrier à définir
Délai d'accès : 48 heures
Modalités : présentiel en intra
Nombre de stagiaires : 8 à 12 pers. max
Lieu : à définir
Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir (referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques ponctués de travaux pratiques et de travaux collaboratifs

Pratique sur le terrain : Découverte de l'environnement avec accès à l'installation ferroviaire.

Mise en pratique des règles de sécurité

Formateurs qualifiés

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des connaissances : QCM et mises en situation

VALIDATION

Attestation et édition de l'Autorisation d'Accès aux Emprises (AAE)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sensibiliser les personnes aux risques ferroviaires
- Connaître le décret SECUFER



PROGRAMME

Partie Théorique :

- Connaître les bases de la sécurité ferroviaire
- Savoir identifier les risques et connaître les mesures de sécurité à appliquer concernant :
 - La sécurité des personnes
 - Le risque de heurt
 - Les risques électriques
 - Les risques électromagnétiques
 - Les opérations de manœuvres

Partie Pratique :

- Savoir effectuer les repérages des éléments de voie, de la zone de dangers, des installations électriques et des différents itinéraires
- Savoir analyser les risques
- Connaître l'effet de souffle
- Savoir reconnaître les éléments dangereux (poste d'aiguillage, réseaux électriques...)
- Savoir reconnaître et différencier les infrastructures caténares et savoir quel comportement adopter
- Connaître et savoir expliquer les différents panneaux, signaux et tableaux d'information



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

Formation non éligible au CPF

Taux de réussite 2023 : 100 %

Tarif : Pris en charge par l'entreprise

CONSTAT AMIABLE



CONTACT

Service formation
nacademie@groupenicollin.com



PERSONNES CONCERNEES

Tous salariés de l'entreprise désignés ou volontaires.



PREREQUIS

Personne possédant le permis de conduire et qui est désireuse d'apprendre ou de revoir la procédure de réalisation du constat amiable.



MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL :

Durée : 4 heures soit ½ journée

Date : calendrier à définir

Délai d'accès : 1 semaine à 1 mois

Modalités : présentiel en intra

Nombre de stagiaires : 10 maximum

Lieu : à définir

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous pour rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir
 (referenthandicap@groupenicollin.com)



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Méthodes : actives et participatives

Cours : théorique et pratique

Outils pédagogiques : vidéos, PowerPoint, constat amiable

Exercices : étude de cas simulé

Formateurs qualifiés

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des connaissances : mise en situation et questions

VALIDATION

Feuille d'émargements



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Tarif : Pris en charge par l'entreprise

- Acquérir ou actualiser les connaissances nécessaires à l'établissement d'un constat amiable.
- Connaître les enjeux du constat amiable afin d'optimiser et de gagner du temps lors de sa rédaction.
- Savoir rédiger un constat amiable efficacement



PROGRAMME

Partie Théorique :

- **Introduction :**
 - Objectifs de la formation
 - Comprendre l'importance et l'utilité du constat à l'amiable
- **Définition du constat à l'amiable :**
 - Objectif
 - Définition des personnes concernées avec chiffres à l'appui
 - Légalité et cadre d'utilisation
 - Connaître les obligations réglementaires et les textes de lois applicables
 - Savoir comment le remplir en cas d'accident
- **Etude du document et les différentes étapes de remplissage.**
 - Démarches à réaliser après la réalisation du constat

Partie Pratique :

- **Etude de cas :**
 - Présentation d'un scénario d'accident
 - Remplissage du constat en temps réel
 - Debriefing sur les erreurs faites et les pièges à éviter



EQUIVALENCES, PASSERELLES, DEBOUCHES :

Formation non éligible au CPF

Formation non réalisée en 2023.